



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 19

Le 30 juillet 2026

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le BSV [n°18 du 28-07-2026](#)

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec Vitivista et Phloème. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens. Les données météorologiques proviennent des réseaux Demeter 33 et Sencrop, elles sont gracieusement mises à disposition par des châteaux du secteur et le prestataire Aquitaine Viti Service.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Véraison en cours
Mildiou	Fin de sensibilité des grappes, protection du feuillage à adapter au cas par cas
Flavescence dorée	Décision au 30/07/2026 (provisoire-2/3) : renouvellement des TO demandé sur les zones PUI04, STEM03, STMA02 et STPA01
Vers de grappes	Intensification du vol, pression en pontes hétérogènes

SYNTHESE METEOROLOGIQUE

SYNTHESE METEO DE LA PERIODE du 23 au 29 juillet 2026

	Températures			Pluviométrie (cumul)
	Minimales	Maximales	Moyennes	
Valeurs extrêmes sur le territoire (min/ max)	9,8 / 21,4°C	24,1 / 43,3°C	23,1 / 25,2°C	1,5 / 36,5 mm
Moyenne de la semaine	16°C	32,8°C	24,5°C	12 mm

Tableau 1 : Données météorologiques : du 16 au 22 juillet, sources Sencrop (40 stations) et Weenat (15 points)

Les jeudi 23 et vendredi 24 ont été secs et chauds, avec un temps dégagé engendrant une forte amplitude thermique. Les minimales sont situées autour de 15°C et les maximales autour de 34 puis 37°C. Un temps plus couvert s'est ensuite installé du samedi 25 au lundi 27, avec

des minimales comprises entre 16,5 et 18,5°C et des maximales entre 25,5 et 28,5°C. Le beau temps est revenu le mardi 28 où la matinée la plus fraîche de la semaine est relevée (13,5°C en moyenne), associée à des maximales autour de 35°C. Une journée plus caniculaire a eu lieu le mercredi 29 juillet, avec des minimales autour de 16,5°C et des maximales supérieures à 40°C sur l'ensemble des stations. La moyenne hebdomadaire est de 24,5°C, en baisse de 1,1°C par rapport à la semaine précédente.

Des averses ont eu lieu le samedi 25 et, dans une moindre mesure, le lundi 27 juillet. Elles sont concentrées sur la partie centrale du territoire, le long d'un axe Libourne – Castillon la Bataille. Les cumuls varient fortement selon la position des stations, de 1,5 à 36,5 mm, pour une moyenne de 12 mm.

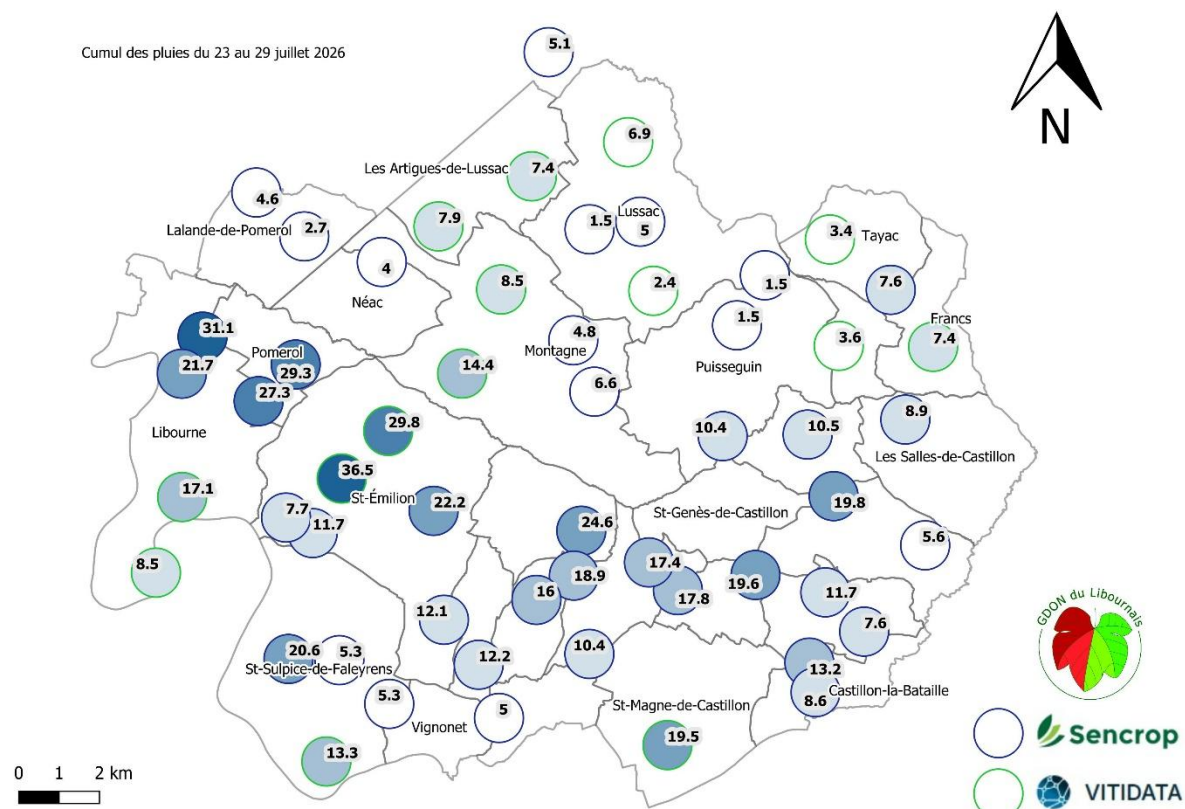


Figure 1 : Pluviométrie cumulée du 23 au 29 juillet 2026, sources Sencrop (40 stations) et Weenat (15 points)

Météo prévisionnelle (sources OADEx. Météociel. Météo Blue, Weenat) : du 30 juillet au 05 août 2026

Les T°C annoncées pour la semaine à venir varient peu. Les minimales sont comprises entre 15 et 20°C et les maximales entre 28 et 32°C. Seule la journée du dimanche 02 août se démarque, avec des T°C max qui pourraient atteindre 35°C.

Une période d'averses peu importantes est prévue sur les journées du jeudi 30 et vendredi 31 juillet, avec jusqu'à 4 mm de cumul attendu. Le reste de la semaine sera sec à nouveau, à l'exception du lundi 03 août où certains modèles annoncent des averses < 1 mm.



Phénologie au vignoble

Au 27 juillet, la quasi-totalité des parcelles de Merlot a atteint et dépassé le stade mi-véraison, une seule parcelle tardive parmi les 15 suivies se situait encore avant mi-véraison. En 2026, la phase de véraison est exceptionnelle à la fois par sa précocité et sa durée, les contraintes hydriques et thermiques accumulées entraînant une lente phase d'évolution sur l'ensemble du parcellaire.



Observation des ravageurs

EUDEMIS

Suivi des vols

Après un départ identifié entre le 17 et le 22 juillet selon les secteurs, **le vol s'est intensifié sur la période 23 au 29 juillet**. Le lundi 28 juillet, 41 des 57 pièges sexuels présentaient au moins une capture (contre 9 en semaine précédente), pour une moyenne de 13,5 individus / piège / semaine et un max. de 150 papillons captés (St Magne de Castillon). L'intensification du vol est particulièrement marquée au sud de la zone (rives de Dordogne, sud des appellations Saint Emilion et Castillon) mais reste visible sur l'intégralité du territoire.

Le relevé régulier des pièges alimentaires permet une description précise de la dynamique de vol. Après 2 captures sur 2 pièges distincts relevées vendredi 17 juillet, 8 pièges sur 10 enregistraient au moins une capture le 22 juillet, pour une moyenne de 9,3 papillons / piège et un max. de 36 individus. Entre le 23 et le 29 juillet, 10 pièges sur 11 enregistraient des captures pour une moyenne de 45 papillons / piège et un max de 69 individus.

La carte des vols est disponible en suivant [ce lien](#).

Résumé de la pression 2026

Le millésime 2026 est caractérisé par une faible pression générale d'eudémis, en moyenne seules 15 % des parcelles présentent une pression significative à l'issue de la G2. Le risque principal associé aux vers de grappe est la présence de botrytis en amont des vendanges. Les conditions sèches et la précocité attendue des vendanges limitent fortement ce risque. Ces différents éléments doivent être pris en compte dans la décision d'une intervention phytosanitaire.

Suivi des pontes

Les pontes sont observables dans tous les secteurs et ont logiquement progressé depuis la semaine précédente. Les niveaux de pression sont très hétérogènes en fonction des parcelles et varient de 0 à 32 % dans nos comptages. Les niveaux les plus significatifs sont identifiés en situation de piégeage très élevé, dans les parcelles avec une pression de G2 déjà établie et dans le sud des appellations Castillon et St Emilion. A contrario, de nombreuses parcelles ne présentent pas de pression de ponte significative au 30 juillet (sources GDON du Libournais et Phloème).

Stratégie à suivre :

Nous nous situons actuellement dans la période idéale de positionnement d'un traitement ovo-larvicide ciblant la troisième génération d'eudémis mais il reste nécessaire de confirmer la nécessité de cette intervention par des comptages de ponte afin d'évaluer les pressions en présence, qui restent très hétérogènes sur la zone.



Flavescence Dorée

RENOUVELLEMENT DES TRAITEMENTS OBLIGATOIRES

Zones concernées

Les parcelles concernées par un potentiel renouvellement du Traitement Obligatoire (TO) sont situées dans 31 zones. Chaque viticulteur peut consulter la localisation de son parcellaire dans chacune de ces zones en se référant à notre communication diffusée par mail le 28 avril 2026 ou par courrier le 29 avril 2026. Les zones sont également consultables sur notre site internet en cliquant [ici](#).

Protocole effectué

Un réseau composé de 181 pièges a été posé dans les zones de TO afin de s'assurer de la bonne efficacité des traitements larvaires déjà effectués. Ces pièges seront relevés jusqu'au 04 août au soir par les techniciens du GDON. A l'issue de ces relevés, une décision de renouvellement ou d'absence de renouvellement est prise en fonction des résultats de suivi.

La décision finale et définitive de renouvellement de TO sera donc connue pour toutes les zones le 05 août au matin.

Règle de décision

- Si pas de dépassement de seuil sur la zone, pas de renouvellement de Traitement Obligatoire,
- Si un unique dépassement de seuil est constaté, le GDON peut imposer le renouvellement au seul vigneron concerné en fonction de l'évaluation du risque engendré,
- Si plusieurs dépassements de seuil sont constatés, le renouvellement de TO est étendu à l'ensemble des parcelles de la zone.

Décision de renouvellement des TO au 30/07/2026 (provisoire-2/3)

ZONES	DECISION AU 30 JUILLET 2026
ART01	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
ART_LUS	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
BELV01	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
CAST01	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
COND01	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
FRAN01	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
LIB01	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
LUS01	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
LUS02	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
LUS10	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
LUS03	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
LUS05	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
LUS06	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
LUS09	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
LUS11	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
MONT01	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
NEA01	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
PUI03	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
PUI04	RENOUVELLEMENT DU TRAITEMENT SUITE A DEPASSEMENT DE SEUIL
SALL05	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
STEM02	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
STEM03	RENOUVELLEMENT DU TRAITEMENT SUITE A DEPASSEMENT DE SEUIL
STMA01	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
STMA02	RENOUVELLEMENT DU TRAITEMENT SUITE A DEPASSEMENT DE SEUIL
STPA01	RENOUVELLEMENT DU TRAITEMENT SUITE A DEPASSEMENT DE SEUIL
STSU01	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
STSU03	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
STSU06	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
STSU04	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
STSU05	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT
STSU08	PAS DE RENOUVELLEMENT AU 30 JUILLET-DECISION FINALE LE 04 AOUT

Les parcelles des zones PUI04, STEM03, STMA02 et STPA01 sont placées en renouvellement de TO suite à la deuxième session de relevé de pièges. La décision définitive de renouvellement sera connue le 05/08 au plus tard pour les autres zones.

Rappel des modalités de Traitement Obligatoire

Dans les zones où il est rendu obligatoire, le traitement doit être réalisé entre le 13 juillet et le 16 août, en utilisant une spécialité commerciale homologuée pour la cible « cicadelle de la flavescence dorée » et en traitant l'intégralité du feuillage (traitement en plein). Ce traitement ne concerne pas les parcelles menées en modalité AB (spécialités commerciales Pyrèvert et

Lumière) car elles ont déjà fait l'objet d'un renouvellement de traitement et car la faible rémanence des pyrèthres naturels les rend peu efficaces sur les cicadelles adultes.



Maladies Cryptogamiques

DETAIL DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES PAR THEMATIQUE

Période du 30 juillet au 06 août 2026

MILDIOU

Les éventuelles contaminations issues des pluies du 25 juillet seront visibles sur le feuillage dans les premiers jours d'août. Les modèles ne prévoient pas de nouvelle contamination jusqu'au 06 août prochain.

Stratégie et gestion du mildiou à l'approche des vendanges

La protection contre le mildiou sert désormais à assurer un bon état sanitaire du feuillage à l'approche des vendanges. Les jeunes feuilles sont plus sensibles et le maintien de travaux de rognage, écimage constitue la meilleure méthode prophylactique pour limiter la progression du mildiou.

Il peut être complété par une protection phytosanitaire ciblant le feuillage, réalisée avec des produits de contact (cuivre). Cette protection de fin de saison doit systématiquement être réalisée en amont des pluies significatives. En l'absence de nouvelle pluie et de mildiou actif, il est inutile de renouveler la protection en fin de rémanence.

Prochain bulletin : le 06 août 2026

L'équipe du GDON du Libournais,